

Compétitions USP 2004

Annnonce, organisation et conditions de participation

1 Championnats Suisses

1.1 CATÉGORIE ESPOIRS & MINIMES

Organisation des épreuves et nombre de patineuses qualifiées:

- Avec et jusqu'à 36 participantes, toutes peuvent se présenter et patiner le programme court. Les 24 meilleures patineuses sont qualifiées pour le programme libre.
- S'il y a plus de 36 participantes, la commission technique partage, dès réception de l'ensemble des inscriptions, les concurrentes en **2 groupes selon leur date de naissance**. Dans ce cas, le **groupe des plus âgées** est dénommé «**Espoirs**» et le **groupe des plus jeunes** «**Minimes**».

Les 24 meilleures patineuses de chaque groupe sont qualifiées pour le programme libre.

Espoirs: filles nées entre le 1.7.1990 et le 30.6.1991;

Minimes: filles nées après le 30.6.1991;

La **catégorie Minimes** est soumise aux mêmes exigences que la catégorie Espoirs (se référer aux règlements techniques de l'USP). Ainsi, 2 titres de Championne Suisse sont attribués.

La Championne Suisse Minimes est promue en catégorie Espoirs et ne peut défendre son titre.

Les Champions Suisses Espoirs peuvent défendre leur titre (se référer aux règlements techniques de l'USP).

Les deux catégories sont jugées par deux jurys différents.

Suppression ou diminution du temps d'entraînement si le nombre de patineurs est trop important.

Tous les garçons patinent dans la même catégorie (Espoirs).

1.2 CATÉGORIE CADETS

Organisation des épreuves et nombre de patineuses qualifiées:

- Avec et jusqu'à 36 participantes, toutes peuvent se présenter et patiner le programme court. Les 24 meilleures patineuses sont qualifiées pour le programme libre.
- S'il y a plus de 36 participantes, la commission technique partage, dès réception de l'ensemble des inscriptions, les concurrentes en **2 groupes de qualification A et B de force égale en se référant aux résultats obtenus la saison précédente**, conformément à la règle ISU 379, point 3. La journée de qualification est organisée pendant la 2^{ème} Swiss Series.

Les 15 meilleures patineuses de chaque groupe peuvent se présenter aux Championnats Suisses et patiner le programme court. Les 24 meilleures patineuses sont qualifiées pour le programme libre.

Si la patineuse désignée remplaçante est appelée et ne peut se présenter aux Championnats Suisses, aucune autre concurrente n'est convoquée.

Les garçons et les couples ne sont pas soumis aux qualifications.

1.3 CATÉGORIES JUNIORS ET ELITE

Conditions de participation:

Des „**Swiss Series**“ sont organisées pour les patineuses des catégories Juniors et Elite si le nombre de concurrentes inscrites le nécessite. Elles comprennent deux épreuves de qualification et une finale qui compte comme Championnat Suisse. Peuvent participer aux épreuves de qualification toutes les patineuses qui remplissent les conditions d'admission pour les championnats suisses conformément aux règlements techniques de l'USP (âge, tests).

Les messieurs et les couples ne sont pas soumis aux qualifications.

La commission technique peut exceptionnellement déroger au règlement. Elle peut par exemple (liste non exhaustive) autoriser des patineuses à:

- **ne participer qu'à la 2^{ème} Swiss Series. Ces patineuses viennent alors s'ajouter aux 18 sélectionnées lors de la 1^{ère} Swiss Series .**
- **participer à la finale même si elles n'ont pas pris part aux épreuves de qualification des Swiss Series (participation à des compétitions internationales par exemple).**

Si la patineuse désignée remplaçante renonce à se présenter à la finale, aucune autre concurrente n'est convoquée.

Présentation des programmes (selon les règlements techniques de l'USP):

- Aux épreuves de qualification, les patineuses ne présentent que le programme libre de leur catégorie.
- A la finale, présentation du programme court et du programme libre.

Organisation des épreuves et nombre de patineuses qualifiées:

- Avec et jusqu'à 18 participantes, toutes les patineuses sont qualifiées pour la finale.
- S'il y a entre 19 et 30 participantes, les Swiss Series sont organisées. Les concurrentes sont regroupées en **1 groupe de qualification**. Dans ce cas, **12 patineuses** participent à la finale.
- S'il y a plus de 30 participantes, la commission technique partage, dès réception de l'ensemble des inscriptions, pour la 1^{ère} Swiss Series, les concurrentes en **2 groupes de qualification A et B de force égale en se référant aux résultats obtenus la saison précédente**, conformément à la règle ISU 379, point 3. Dans ce cas, **18 patineuses** participent à la finale.

Cependant, si lors du tirage au sort de la 1^{ère} Swiss Series, il apparaît que le nombre de participantes est inférieur à 30 malgré un nombre d'inscriptions supérieur, le délégué technique de l'USP peut décider de regrouper les 2 groupes de qualification en **1 groupe de qualification**. Dans ce cas, **12 patineuses** participent à la finale.

A l'issue de la 1^{ère} Swiss Series:

- Les 5 meilleures patineuses (ou les 5 meilleures patineuses de chaque groupe s'il y a 2 groupes de qualification) sont qualifiées pour la finale et ne doivent pas prendre part à la 2^{ème} Swiss Series.
- Les 18 patineuses suivantes (ou les 9 patineuses suivantes de chaque groupe s'il y a 2 groupes de qualification) peuvent participer à la 2^{ème} Swiss Series. Les patineuses classées à partir de la 6^{ème} place sont notées comme suit (idem pour 1 groupe de qualification ou 2):

La 6^{ème} reçoit 9 points
La 7^{ème} reçoit 8 points
La 8^{ème} reçoit 7 points
La 9^{ème} reçoit 6 points
La 10^{ème} reçoit 5 points

La 11^{ème} reçoit 4 points
La 12^{ème} reçoit 3 points
La 13^{ème} reçoit 2 points
La 14^{ème} reçoit 1 point

- En cas d'ex-æquo sur la 5^{ème} place, ou si la commission technique qualifie une ou plusieurs patineuses d'office (sans Swiss Series), un nombre correspondant de patineuses en moins sera sélectionné lors de la 2^{ème} Swiss Series.
- En cas d'ex-æquo sur la 18^{ème} place (respectivement la 9^{ème} place de l'un ou l'autre groupe s'il y a 2 groupes de qualification), les deux patineuses peuvent se présenter à la 2^{ème} Swiss Series.

A l'issue de la 2^{ème} Swiss Series:

- Les patineuses sont notées comme suit:

La 1^{ère} reçoit 26 points
La 2^{ème} reçoit 24 points
La 3^{ème} reçoit 22 points
La 4^{ème} reçoit 20 points
La 5^{ème} reçoit 18 points
La 6^{ème} reçoit 16 points
La 7^{ème} reçoit 14 points
La 8^{ème} reçoit 12 points
La 9^{ème} reçoit 10 points

La 10^{ème} reçoit 9 points
La 11^{ème} reçoit 8 points
La 12^{ème} reçoit 7 points
La 13^{ème} reçoit 6 points
La 14^{ème} reçoit 5 points
La 15^{ème} reçoit 4 points
La 16^{ème} reçoit 3 points
La 17^{ème} reçoit 2 points
La 18^{ème} reçoit 1 point

- S'il y a **1 groupe de qualification** lors de la 1^{ère} Swiss Series: les **7 patineuses** totalisant le plus de points à l'issue de la 2^{ème} Swiss Series se qualifient ($5 + 7 = 12$).
- S'il y a **2 groupes de qualification** lors de la 1^{ère} Swiss Series: les **8 patineuses** totalisant le plus de points à l'issue de la 2^{ème} Swiss Series se qualifient ($5 + 5 + 8 = 18$).

En cas d'égalité au total des points après les deux Swiss Series:

- La patineuse avec le plus petit total de ses rangs obtenus lors des deux compétitions est la meilleure;
- S'il y a encore égalité de rang, le résultat de la 2^{ème} Swiss Series est pris en considération;
- S'il y a toujours égalité de rang, les deux patineuses sont qualifiées pour les Championnats Suisses.

2 Swiss Cup

Pour la saison 2003/2004, l'organisation de la Swiss Cup fait l'objet d'un règlement séparé annexé.

3 Dispositions générales

Annnonce, organisation et jurys:

Les Championnats Suisses et les Swiss Series sont annoncés par l'USP. Leur organisation est effectuée par une association régionale ou un club en étroite collaboration avec l'USP.

Les jurys sont convoqués par l'USP. Cette dernière paie aux juges le voyage, le logement et la subsistance.

Pour tout complément d'information, se référer aux règlements techniques de l'USP.

Subventions de l'USP (selon convention signée avec l'USP):

- Fr. 150.-- par heure de glace pour les épreuves de qualification des Swiss Series;
- Fr. 100.-- par heure de glace pour les Championnats Suisses et la finale des Swiss Series.

L'USP paie les médailles des champions suisses. Elle élabore et envoie les conditions d'admission.

Finance d'inscription:

Les finances d'inscription sont payables au plus tard aux dates indiquées dans les annexes 1 et 2 sur le compte de l'USP : CCP-84-5661-2, le timbre postal faisant foi. Si nécessaire, des bulletins de versement peuvent être obtenus auprès du secrétariat central (tél. 031-382.06.60).

UNION SUISSE DE PATINAGE
Commission Technique Artistique
Responsable des championnats
Denise Gallandat

ANNEXE 1: CHAMPIONNATS SUISSES DE PATINAGE ARTISTIQUE 2004

CHAMPIONNATS SUISSES	ELITE (Finale)	JUNIORS (Finale)	CADETS	ESPOIRS	MINIMES
Lieu	Neuchâtel	Neuchâtel	Biasca	Dübendorf	Dübendorf
Dates	18-20.12.03	18-20.12.03	17-18.1.04	7-8.2.04	7-8.2.04
Conditions de participation					Si nécessaire, en fonction du nombre de patineuses inscrites
Test de libre USP obligatoire Obtenu jusqu'au Date de naissance	Or 1.9.03	Inter Or	Argent	Inter Argent	Inter Argent
Défense du titre	Dames, messieurs et couples: avant le 1.7.89	Dames, messieurs et couples: entre le 1.7.84 et le 30.6.90	Filles: après le 30.6.88 Garçons et couples: après le 30.6.87	Filles: entre le 1.7.90 et le 30.6.91 Garçons et couples: après le 30.6.89	Filles: après le 30.6.91
	Les champions suisses 2003 peuvent défendre leur titre				La championne suisse 2003 ne peut pas défendre son titre
Inscriptions					
Délai d'inscription	15.9.03				
Finance d'inscription	Fr. 200.-- par patineur Fr. 200.-- par couple				
Délai de paiement	8.12.03				
Durée des programmes					
Programme court	2.40 minutes				
Programme libre	Dames: 4.00 minutes Messieurs et couples: 4.30 minutes	Dames: 3.30 minutes Messieurs et couples: 4.00 minutes	3.00 minutes		
Coefficients					
Programme court	0.5				
Programme libre	1.0				
Programme Jeudi & Vendredi	Programme court avec les dames qualifiées lors des Swiss Series, les messieurs et les couples				
Samedi	Programme libre		Programme court avec max. 36 filles, les garçons et les couples	Programme court avec toutes les filles, les garçons et les couples	Programme court avec toutes les filles
Dimanche				Programme libre avec les 24 meilleures filles du programme court, les garçons et les couples	Programme libre avec les 24 meilleures filles du programme court

Les inscriptions doivent être adressées à l'Union Suisse de Patinage, Secrétariat central, Maulbeerstrasse 14, 3011 Berne, sur les formulaires ad hoc. **Joindre une photo à l'inscription.**
 Les tests doivent être annoncés jusqu'au délai d'inscription de la compétition concernée à l'Union Suisse de Patinage, Secrétariat central, Maulbeerstrasse 14, 3011 Berne.
La finance d'inscription est à verser sur le compte de l'USP CCP-84-5561-2 (des bulletins de versement peuvent être obtenus au secrétariat central).

**ANNEXE 2: SWISS SERIES 2004 (ELITE DAMES ET JUNIORS DAMES),
CONCOURS DE QUALIFICATION CADETS FILLES 2004**

CONCOURS	SWISS SERIES ELITE DAMES	SWISS SERIES JUNIORS DAMES	QUALIFICATION CADETS FILLES
Lieu			
1 ^{ère} Swiss Series	Bellinzona		
2 ^{ème} Swiss Series	La Chaux-de-Fonds		
Dates			
1 ^{ère} Swiss Series	1-2.11.03		
2 ^{ème} Swiss Series	22-23.11.03		
Conditions de participation			
Compétition organisée si nécessaire, en fonction du nombre de patineuses inscrites			
Test de libre USP obligatoire			
Or		Inter Or	Argent
Obtenu jusqu'au			
1.9.03			
Date de naissance			
Dames : avant le 1.7.89		Dames : entre le 1.7.84 et le 30.6.90	Filles : après le 30.6.88
Inscriptions			
Délai d'inscription			
15.9.03			
Finance d'inscription			
Fr. 150.-- par patineuse			
Délai de paiement			
1 ^{ère} Swiss Series			
2 ^{ème} Swiss Series			
Durée des programmes			
Programme libre			
4.00 minutes		3.30 minutes	3.00 minutes

Les inscriptions doivent être adressées à l'Union Suisse de Patinage, Secrétariat central, Maulbeerstrasse 14, 3011 Berne, sur les formulaires ad hoc. **Joindre une photo à l'inscription.**
 Les tests doivent être annoncés jusqu'au délai d'inscription de la compétition concernée à l'Union Suisse de Patinage, Secrétariat central, Maulbeerstrasse 14, 3011 Berne.
La finance d'inscription est à verser sur le compte de l'USP CCP-84-5561-2 (des bulletins de versement peuvent être obtenus au secrétariat central).

ANNEXE 3: CONDITIONS TECHNIQUES POUR LA PARTICIPATION AUX COMPETITIONS USP 2004

D A M E S	ELITE	JUNIORS / SENIORS	CADETS	ESPOIRS / MINIMES
PROGRAMME COURT				
a) Saut	Double Axel	Double Axel	Axel ou double Axel	Axel
b) Saut avec suite de pas	Triple (immédiatement précédé par une suite de pas ou d'autres mouvements de patinage libre)	Double ou triple Flip (immédiatement précédé par une suite de pas ou d'autres mouvements de patinage libre)	Double (immédiatement précédé par une suite de pas ou d'autres mouvements de patinage libre)	Double (immédiatement précédé par une suite de pas ou d'autres mouvements de patinage libre)
c) Combinaison de sauts	Soit 1 double et 1 triple, soit 2 triple (les sauts solos ne peuvent pas être répétés en combinaison)	Soit 2 double, soit 1 double et 1 triple (les sauts solos ne peuvent pas être répétés en combinaison)	Soit 2 double, soit 1 double et 1 triple (les sauts solos ne peuvent pas être répétés en combinaison)	Soit 1 simple suivi d'1 double, soit 2 double (les sauts solos ne peuvent pas être répétés en combinaison)
d) Pirouette sautée	1 à choix (8 tours en position dès réception du saut)	1 sautée assise (8 tours en position dès réception du saut)	1 à choix (6 tours en position dès réception du saut)	1 à choix (6 tours en position dès réception du saut)
e) Pirouette	1 renversée (en arrière ou de côté) (8 tours en position)	1 renversée (en arrière ou de côté) (8 tours en position)	1 à choix (sans changement de pied et sans changement de position) (6 tours en position)	1 à choix (sans changement de pied, sans changement de position et sans saut au départ) (6 tours en position)
f) Pirouette combinée	1 changement de pied et au moins 2 changements de position (6 tours sur chaque pied)	1 changement de pied et au moins 2 changements de position (6 tours sur chaque pied)	1 changement de pied et au moins 1 changement de position (5 tours sur chaque pied)	1 changement de pied et au moins 1 changement de position (5 tours sur chaque pied)
g) Séquence de spirales	1 avec au moins 3 positions et au moins 1 changement de pied	1 avec au moins 3 positions et au moins 1 changement de pied	1 avec au moins 3 positions et au moins 1 changement de pied	1 avec au moins 3 positions et au moins 1 changement de pied
h) Suite de pas	1 à choix (en ligne droite, en rond ou en serpentine)	1 à choix (en ligne droite, en rond ou en serpentine)	1 à choix (en ligne droite, en rond ou en serpentine)	1 à choix (en ligne droite, en rond ou en serpentine)
PROGRAMME LIBRE				
Sauts	Nombre à choix (seuls 2 triples peuvent être répétés en combinaison ou suite de sauts)	Nombre à choix (seuls 2 triples peuvent être répétés en combinaison ou suite de sauts)	Nombre à choix	Nombre à choix
Combinaison ou suite de sauts	Au moins 1, mais maximum 3	Au moins 1, mais maximum 3	Au moins 1	Au moins 1
Pirouettes	Au moins 4 (dont 1 sautée et 1 combinée)	Au moins 3 (dont 1 sautée et 1 combinée)	Au moins 3 (dont 1 sautée et 1 combinée avec 1 changement de pied et au moins 1 changement de position)	Au moins 3 (dont 1 combinée avec 1 changement de pied et au moins 1 changement de position)
Séquences de spirales	Au moins 1	Au moins 1	Au moins 1	Au moins 1
Suite de pas	Au moins 1	Au moins 1		

ANNEXE 4: CONDITIONS TECHNIQUES POUR LA PARTICIPATION AUX COMPETITIONS USP 2004

M E S S I E U R S	ELITE	JUNIORS / SENIORS	CADETS	ESPOIRS / MINIMES
PROGRAMME COURT				
a) Saut	Double ou triple Axel	Double Axel	Axel ou double Axel	Axel
b) Saut avec suite de pas	Triple ou quadruple (immédiatement précédé par une suite de pas ou d'autres mouvements de patinage libre)	Double ou triple Flip (immédiatement précédé par une suite de pas ou d'autres mouvements de patinage libre)	Double (immédiatement précédé par une suite de pas ou d'autres mouvements de patinage libre)	Double (immédiatement précédé par une suite de pas ou d'autres mouvements de patinage libre)
c) Combinaison de sauts	Combinaison 4/3, 4/2, 3/3 ou 3/2 (le quadruple saut ne peut être patiné qu'une seule fois, en solo ou en combinaison)	Soit 1 double et 1 triple, soit 2 triples (les sauts solos ne peuvent pas être répétés en combinaison)	Soit 2 double, soit 1 double et 1 triple (les sauts solos ne peuvent pas être répétés en combinaison)	Soit 1 simple suivi d'1 double, soit 2 double (les sauts solos ne peuvent pas être répétés en combinaison)
d) Pirouette sautée	1 à choix (8 tours en position dès réception du saut)	1 sautée assise (8 tours en position assise dès réception du saut)	1 à choix (6 tours en position dès réception du saut)	1 à choix (6 tours en position dès réception du saut)
e) Pirouette	1 assise ou horizontale avec 1 changement de pied (6 tours dans chaque position)	1 horizontale avec 1 changement de pied (6 tours sur chaque pied)	1 à choix sans changement de pied et sans changement de position (6 tours en position)	1 à choix sans changement de pied, sans changement de position et sans saut au départ (6 tours en position)
f) Pirouette combinée	1 changement de pied et au moins 2 changements de position (6 tours sur chaque pied)	1 changement de pied et au moins 2 changements de position (6 tours sur chaque pied)	1 changement de pied et au moins 1 changement de position (5 tours sur chaque pied)	1 changement de pied et au moins 1 changement de position (5 tours sur chaque pied)
g) Suite de pas	2 pas de nature différente (à choix en ligne droite, en rond ou en serpentine)	2 pas de nature différente (à choix en ligne droite, en rond ou en serpentine)	2 pas de nature différente (à choix en ligne droite, en rond ou en serpentine)	2 pas de nature différente (à choix en ligne droite, en rond ou en serpentine)
PROGRAMME LIBRE				
Sauts	Nombre à choix (seuls 2 triples ou quadruples peuvent être répétés en combinaison ou suite de sauts)	Nombre à choix (seuls 2 triples ou quadruples peuvent être répétés en combinaison ou suite de sauts)	Nombre à choix	Nombre à choix
Combinaison ou suite de sauts	Au moins 1, mais maximum 3	Au moins 1, mais maximum 3	Au moins 1	Au moins 1
Pirouettes	Au moins 4 (dont 1 sautée et 1 combinée)	Au moins 3 (dont 1 sautée et 1 combinée)	Au moins 3 (dont 1 sautée et 1 combinée avec 1 changement de pied et au moins 1 changement de position)	Au moins 3 (dont 1 combinée avec 1 changement de pied et au moins 1 changement de position)
Suite de pas	Au moins 2 dont 1 séquence de „moves in the field“	Au moins 2 dont 1 séquence de „moves in the field“	Au moins 1 (dessin libre)	Au moins 1 (dessin libre)